



Rapport d'activité 2023



Association forestière valaisanne

Avenue de Tourbillon 36D, 1950 Sion
T 027 552 00 44 – foret@foretvalais.ch
www.foretvalais.ch





Olivier Turin

Président de *Forêt Valais/Walliser Wald*

Mesdames et Messieurs, chères et chers propriétaires forestiers

L'association *Forêt Valais/Walliser Wald* représente et défend les intérêts des propriétaires de forêts de nos trois régions socio-économiques cantonales. Trois régions cantonales, c'est autant de sensibilités, en lien avec des caractéristiques culturelles et climatiques relativement différentes.

Il s'agit ainsi de trouver le plus grand dénominateur commun, celui qui nous unit par-delà nos particularités.

Ce dénominateur, il n'est pas à chercher parmi nos attentes respectives, qui seront souvent quelque peu différentes, mais au travers de nos besoins. L'attente est en effet une volonté reconnue et très concrète, que chaque région connaît, contrairement au besoin, dont chaque région n'a pas forcément conscience et sur laquelle *Forêt Valais/Walliser Wald* travaille, avec comme mission principale, de satisfaire les besoins communs et de trouver des solutions satisfaisantes. Ces dernières ne pourront rarement être uniformes.

Forêt Valais/Walliser Wald s'engage encore et toujours à concilier, défendre et promouvoir notre production locale.

Sommaire

Le mot du président	3
Rétrospective	4
Formation professionnelle	6
Formation continue	8
Projets	10
Convention collective de travail	14
Comptes et bilans 2023	16
Organisation	20

Vous trouverez ici une brève rétrospective forestière suisse de quelques événements importants de 2023 ayant influencé les activités des propriétaires forestiers valaisans.

La situation météorologique 2023 du Valais

En 2023 le Valais a établi de nouveaux records de température. Le 24 août 2023, la température a atteint 37,6 °C à Sion, tandis que la température la plus basse avec -24,7 °C a été enregistrée le 24 janvier 2023 dans la vallée de Conches, à Ulrichen. La ville de Sion a enregistré 38 jours de canicule cet été.

Les forêts valaisannes auront souffert une fois de plus lors de cet été 2023 chaud et sec. Si le dépérissement dû au changement climatique avait affecté en premier lieu les pinèdes des coteaux, l'ensemble des forêts souffrent actuellement d'un déficit de précipitations en saison de végétation.



Incendie de la forêt de Bitsch

Le 17 juillet 2023 en fin d'après-midi, les forêts au-dessus de Bitsch devinrent la proie des flammes. Une surface d'environ 100 ha a été touchée. Le feu s'est rapidement propagé et a nécessité pendant quelques jours l'évacuation de la population de Ried-Mörel, des mayens d'Oberried, ainsi que des hameaux de Weilern Flesche et d'Obere-Eichen. Six hélicoptères et les pompiers de différentes communes ont lutté contre cet incendie. La stratégie de lutte s'est affinée avec l'expérience : des équipes de terrain repéraient les foyers afin de mieux cibler les apports en eau. En raison des sécheresses récurrentes ces dernières décennies, la thématique des incendies de forêts et des moyens de lutte va nous occuper davantage à l'avenir.

Des recommandations de prix pour le bois

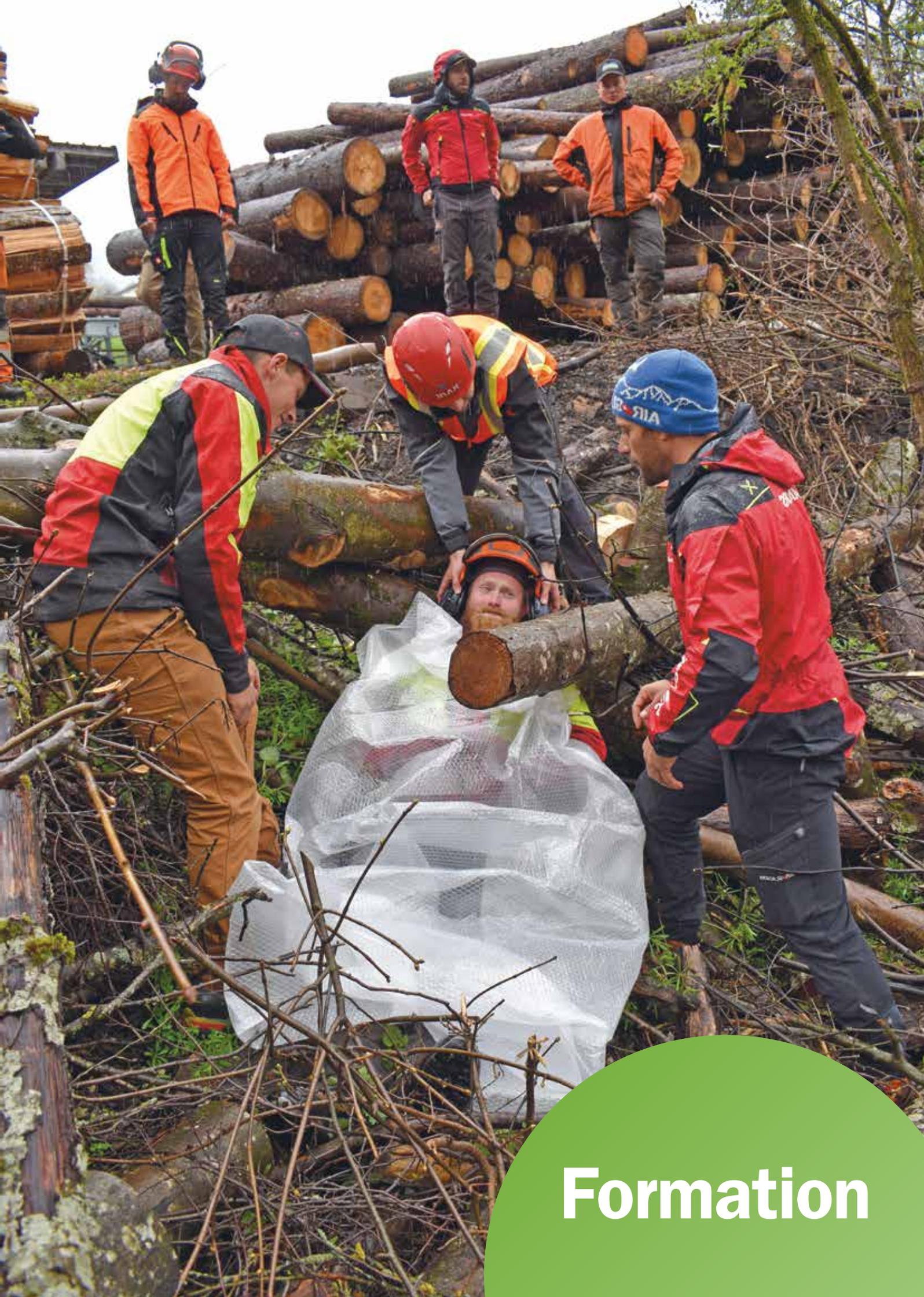
Le conseiller aux États Daniel Fässler, président de ForêtSuisse, demande par le biais de l'initiative parlementaire « Faire des recommandations de prix également pour le bois de forêts suisses » que des recommandations de prix pour les bois bruts puissent être publiées par analogie à la loi fédérale sur l'agriculture qui contient depuis 2004 une base légale autorisant les organisations et les branches concernées à fixer des prix indicatifs pour les producteurs et fournisseurs de produits agricoles et leurs acheteurs. Daniel Fässler, président de ForêtSuisse, demande qu'un article de même nature soit introduit dans la loi sur les forêts. Cela permettrait aux quelque 250 000 propriétaires de forêts, surtout aux privés, de disposer de repères concernant les prix du marché lorsqu'ils ou elles vendent de leurs bois bruts.

Vers une prolongation de la motion Fässler

En 2021, les deux chambres du Parlement fédéral approuvaient la motion 20.3745 « Garantir un entretien et une exploitation durables des forêts » du conseiller aux États Daniel Fässler, président de ForêtSuisse. Les deux conseils ayant, dans la foulée, approuvé les crédits nécessaires, des fonds supplémentaires à hauteur d'un total de 100 millions de francs ont été libérés pour les années 2021 à 2024. De leur côté, les cantons ont versé des contributions pour une somme équivalente. Un premier pas était ainsi franchi pour contrer les déficits dans l'entretien des forêts et pour améliorer les conditions-cadres pour la gestion sylvicole, qui se dégradent en raison du changement climatique. Ce financement arrivant à échéance en 2024, le Conseil des États, par 31 voix pour, quatre contre et trois abstentions, souhaite prolonger au-delà de 2024 les mesures supplémentaires pour l'adaptation des forêts suisses au changement climatique. La motion est transmise au Conseil national.

Changements à la tête de ForêtSuisse

Le Comité central de ForêtSuisse a élu Christoph Niederberger, ingénieur forestier EPFZ, au poste de directeur de l'association suisse des propriétaires de forêts. Cet ingénieur forestier de 53 ans succède à Thomas Troger, qui a quitté ForêtSuisse fin juillet 2023. Christoph Niederberger prendra ses fonctions le 1er août 2024. Il a travaillé comme ingénieur projet indépendant et comme rédacteur au quotidien Nidwaldner Zeitung. Il a rejoint le PDC suisse à Berne, où il a notamment occupé le poste de directeur. Ont suivi 16 années au service des cantons, d'abord comme secrétaire du Département des finances du canton d'Obwald, puis comme secrétaire général de la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP) à Berne. Domicilié dans la capitale fédérale, Christoph Niederberger est depuis 2018 directeur de l'Association des communes suisses et représente les intérêts de l'échelon communal (villes et communes) au sein de la Berne fédérale.



Formation

Formation professionnelle

À la rentrée des classes en août 2023, nous avons 44 apprentis forestiers-bûcherons CFC dans le Valais romand (dont quatre forestières-bûcheronnes), deux apprentis praticien forestier AFP et 27 apprentis forestiers-bûcherons CFC (dont deux forestières-bûcheronnes) dans le Haut-Valais. Il est réjouissant de constater que le nombre d'apprentis forestiers-bûcherons connaît soit des fluctuations, mais reste stable sur le long terme. Cela démontre que cette profession reste attractive. Autrefois une exception, les femmes sont de plus en plus nombreuses à opter pour une carrière en forêt.

Une première volée d'apprentis a été formée selon l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de forestier-e-bûcheron-ne CFC du 1^{er} janvier 2020. Les examens finaux 2023 ont été conduits pour la première fois selon la nouvelle ordonnance. En nouveauté, toutes les branches techniques peuvent être examinées lors de l'examen en connaissances professionnelles. Dans la partie des examens pratiques 2, les experts ont un entretien avec les candidats CFC. Cette nouveauté a été appréciée autant par les experts que par les candidats. En effet, cela permet à l'apprenti d'expliquer et défendre ses choix lors des travaux de soins aux jeunes forêts.



Du 8 au 13 mars 2023, le salon des métiers et formation, Your Challenge, a eu lieu au CERM de Martigny. Avec l'exposition « Forêt – Forestier – Travail » les métiers de la forêt ont été présentés et les échanges fructueux ont pu s'engager non seulement sur les métiers de la forêt, mais également sur l'importance de cette dernière. Grâce à la présence d'un professionnel et d'un apprenti durant toute la durée du salon les visiteurs ont pu bénéficier d'informations précises et avec une sensibilité forestière.

Valais romand

Avec 19 apprentis qui ont débuté en automne 2023, le nombre d'apprentis CFC est stable. Afin de garantir le nombre de professionnels nécessaires au bon fonctionnement de l'économie forestière, il est indispensable de continuer à former des jeunes passionnés. Gageons que les efforts faits pour la promotion du métier, notamment grâce à la présence à Your Challenge et les après-midi Passeport info, permettront aux entreprises et triages de trouver des apprentis pour la rentrée 2024.

Haut-Valais

Avec 9 apprentis en première année d'apprentissage dans le Haut-Valais, le nombre d'apprentis reste stable. Les apprentis suivent les cours de l'école professionnelle à Brig. Les cours interentreprises et les examens finaux sont organisés conjointement avec Berne. Les apprentis fribourgeois germanophones ont rejoint l'ORTRA Forêt BE/VS en 2023: ils suivent les cours avec les apprentis bernois et les cours interentreprises avec les Bernois et Haut-Valaisiens.

RECORD 1

Viser la lune !

À quelle altitude pousse l'arbre le plus haut du Valais ?

- 3010 mètres
- 3015 mètres
- 3020 mètres

L'arbre qui détient le record d'altitude en Valais est un genévrier (*Juniperus communis*) d'une taille d'environ 45 cm. Il a été découvert par Urs Beat Brändli le 4 août 2015 au Gornergrat (Zermatt). Le plus haut arole valaisien pousse à 3005 m au lieu-dit: «Le Toûno» dans le val d'Anniviers selon une découverte de Lambert Zufferey. Le plus haut arbre de Suisse se situe cependant, aux Grisons, à Sprauzagrat dans la commune de Pontresina. Il a été découvert à 3080 mètres d'altitude par Christoph Steinemann le 25 juin 2023.

Les cours interentreprises de 2023

Vous trouvez dans le tableau ci-dessous la répartition des différents cours pour l'année 2023 :

Cours interentreprises Valais romand	Lieux	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Bevaix (NE)	21 août-01 septembre 2023
Cours B (bûcheronnage 2)	Rochefort (NE)	11-22 décembre 2023
Cours C (débardage)	Cône de Thyon (VS)	16-27 octobre 2023
Cours D1 (sylviculture 1)	Haute-Nendaz	01-10 mai 2023
Cours D2 (sylviculture 2)	Champéry	19-28 juin 2023
Cours E (génie forestier)	Triage Combin-Catogne (VS)	04-13 septembre 2023
Cours F1 (premiers secours 1)	Sion	07 octobre 2022
Cours F2 (premiers secours 2)	Orsières	12 mai 2023
Cours G (accès terrain difficile)	Saxon	14 septembre ou 21 septembre ou 05 octobre 2023
Examens intermédiaires	Troistorrents	31 mai 2023
Examens finaux	Troistorrents / Dorénaz	Fin mai et début juin 2023

Cours interentreprises Haut-Valais	Lieux	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Agarn	28 août-08 septembre 2023
Cours B (bûcheronnage 2)	Kirchberg BE	08-19 janvier 2023
Cours C (débardage / câblage)	Sangernboden BE	28 août-08 septembre 2023
Cours D1 (sylviculture 1)	Lyss BE	12-16 juin 2023
Cours D2 (sylviculture 2)	Région Thoune	30 mars 2023
Cours D3 (sylviculture 3)	Guttannen	23-24 août 2023
Cours D4 (sylviculture 4)	Belp	08-11 août 2023
Cours D5 (sylviculture 5)	Steffisburg	16 février 23
Cours E (génie forestier)	Sangernboden	03-07 juillet 2023
Cours F (premiers secours)	Wimmis	20-21 mars 2023
Cours G (terrain difficile et grimpe)	Wimmis	2 jours en mai/juin 2023
Préparation examen finaux	Divers lieux	Février, mars et juin 2023
Examens finaux	Divers lieux	Février, mars et juin 2023

Étude sur le manque de main d'œuvre

L'ORTRA Forêt Suisse a publié en 2023 une étude sur le manque de main d'œuvre. Le rapport fait état de chiffres intéressants : en moyenne, 282 apprentis forestiers bûcherons (dont 1,4% de femmes) terminent leur formation chaque année en Suisse. Un chiffre qui est resté stable ces dernières décennies. Au niveau des brevets fédéraux, notons que le Valais détient le record du plus grand nombre de contremaîtres forestiers diplômés, soit 19, dans la période 2013 à 2021.

L'ORTRA Forêt Suisse mène chaque année une enquête auprès des forestiers bûcherons CFC fraîchement diplômés : entre 20% et 30% indiquent vouloir changer de profession après l'obtention du CFC et s'orientent le plus souvent vers l'agriculture, l'armée et la police. Ce taux est comparable à celui des autres professions. Malgré ces reconversions, le nombre de jeunes formés reste suffisant à l'heure actuelle. Toutefois, l'âge avançant, de plus en plus d'employés quittent la profession. Les raisons invoquées sont les conditions de travail difficiles (pénibilité, monotonie, intempéries), la rémunération, les conditions d'emploi (peu flexible, pas de temps partiel) et de développement (peu de promotion de la relève et de possibilité de carrière).

Le rapport propose des mesures regroupées dans quatre champs d'action : l'optimisation des conditions de travail (diversité, charge de travail, pauses imposées, santé et sécurité), l'amélioration des conditions d'embauche (temps partiel, emploi à l'année, CCT, climat de travail), la promotion du développement personnel (planification de carrière, formation continue, conditions pour personnel plus âgé) et la modernisation des structures des entreprises (structures plus grandes ou groupements, gestion des collaborateurs participative).



Formation continue

Le Service des forêts, de la nature et du paysage (SFNP) a soutenu financièrement les cours de formation continue qui correspondent à leurs objectifs. Les autres cours sont facturés à prix coûtant aux entreprises qui forment leurs collaborateurs.

Formation continue Valais romand

Huit formations d'une durée d'une demi-journée à deux jours ont été organisées dans le Valais romand totalisant 59 journées de formation continue. En collaboration avec le CVPC, un cours sur les réseaux sociaux a été organisé à l'intention des personnes en charge de la communication dans les entreprises. Les participants ont appris les règles de base pour l'emploi des réseaux sociaux afin de communiquer et de vulgariser au mieux sur les supports digitaux. Un cours d'une demi-journée Refresh TED1, permet aux personnes peu concernées par le terrain difficile de revoir le matériel et les techniques nécessaires pour travailler dans de tels secteurs. Les cours premiers secours et les cours d'accès et secours sur fût doivent aussi régulièrement être refaits pour garantir les bons gestes.

Cours	Lieux	Dates	Participants	Organisation
Premiers secours en forêt ¹	Val de Bagnes	01.05.2023	21	FV / Air Glaciers
Refresh TED 1 ¹	Saxon	24.11.2023	12	FV / Alkana
Accès et travail sur arbres niveau 1	Saxon	05-08.09.2023	2	FV / Alkana
Nacelle	Evionnaz	16.02 / 21.03.2023	3	FV / Alkana
Réseaux sociaux	Sion	24.04.2023	9	FV / CFPC
Accès et secours sur fût	Saxon	25-26.01.2023	8	FV / Alkana
Cariste	Ardon	08-09.03.2023	1	FV / Neuwerth
Accès et secours sur fût / Module spécialisé	Le Châble	03-04.05.2023	6	FV / Alkana

FV: Forêt Valais / CVPC: Centre Valaisan de Perfectionnement Continu / ¹ Organisé avec le soutien du SFNP

Formation continue Haut-Valais

Dans le Haut-Valais, cinq cours de formation continue totalisant 96 journées ont été organisés. En parallèle du programme de formation continue du Valais romand, un cours sur les réseaux sociaux a également été organisé dans le Haut Valais afin d'optimiser la présence digitale des triages forestiers et ainsi renforcer l'image du métier. Plusieurs triages sont bien présents sur Facebook, Instagram et LinkedIn. N'hésitez pas à vous abonner! Les cours de premiers secours doivent être organisés régulièrement pour s'assurer que ces gestes essentiels soient automatiques en cas d'accident.

Cours	Lieux	Dates	Participants	Organisation
Premiers secours en forêt ¹	Rarogne	23.11.2022	34	FV / ForêtSuisse
Workshop sur les réseaux sociaux	Viège	23.11.2022	10	FV / Fresh Fruits
Technique d'escalade sur corde niveau ¹	Rarogne	18.-20.05.2022	5	FV / anseilen.ch
Planification et gestion de travaux en terrain difficile	Rarogne	13. / 14.04.2022	7	FV / anseilen.ch
Cours de base sur la récolte du bois	Ergisch	04. / 05.04.2022	5	FV / ForêtSuisse

FV: Forêt Valais / ¹ Organisé avec le soutien du SFNP

Cours de maniement de la tronçonneuse

Partenaire depuis de nombreuses années de JardinSuisse Valais, nous avons poursuivi notre collaboration en 2023. Ainsi, 24 apprentis ont effectué leur cours interentreprises d'un jour et demi et neuf professionnels ont suivi un cours de deux jours sur le maniement de la tronçonneuse pour la taille de buissons et de petits arbres. Les services cantonaux (routes cantonales et nationales) nous ont confié la tâche de former 48 cantonniers (dont 10 dans le Haut-Valais) pour les cours de base de deux jours et 19 pour un jour de rappel des techniques. Enfin huit autres participants de divers milieux ont également suivi les deux jours de cours.

La CCT soutien les formations certifiantes

Depuis 2017, la CCT de l'économie forestière valaisanne soutient les personnes qui se forment pour les brevets fédéraux (conducteur d'engins forestiers, chef des opérations de câblage et contremaître) ainsi que comme garde forestier. Les démarches sont pragmatiques afin de permettre aux personnes, qui contribuent depuis au moins 24 mois à la CCT valaisanne, de bénéficier d'un montant leur permettant de soulager leur investissement financier. Tous les renseignements pratiquement et le formulaire de demande se trouvent sur le site internet de l'association sous l'onglet « CCT ».

Afin de garantir un encadrement adéquat des apprentis, la CCT soutient également la formation de base des personnes encadrant les apprentis (module H2). Ce module transmet les connaissances pédagogiques et sociales permettant aux personnes de terrain de transmettre leur savoir-faire à la jeune génération. C'est également la porte d'entrée pour une formation menant à l'un ou l'autre des brevets, voire même à la formation de garde.



**Communi-
cation et
projets**

Outre l'organisation de cours pour la formation professionnelle et la formation continue, l'association *Forêt Valais* mène des actions de communication ciblant le grand public afin de faire connaître les prestations de la forêt et le travail des forestiers et s'engage à défendre les intérêts des propriétaires. De plus, *Forêt Valais*, au travers de différents projets, agit pour une meilleure gestion forestière et utilisation des produits forestiers. Finalement, *Forêt Valais* assume plusieurs mandats dans ses domaines de compétences.

EvalPro, une plateforme digitale pour le suivi des apprentis

La numérisation progresse dans le domaine de la formation professionnelle afin de simplifier les processus et gagner en précision. Les moniteurs de *Forêt Valais* ont pu tester en 2021 la plateforme digitale EvalPro lors du cours interentreprises de sylviculture D1.

Elle permet aux moniteurs de remplir les évaluations des apprentis sur une tablette ou un smartphone au fur et à mesure directement sur le terrain. La plateforme leur évite, le soir ou en fin de cours, les transcriptions fastidieuses du calepin sur l'ordinateur. Les fonctions du dictaphone et du correcteur d'orthographe sont particulièrement appréciées. De cette manière, les évaluations ont également gagné en précision et facilitent au besoin la transmission à un moniteur remplaçant. De plus, le chef de cours peut garder une vue d'ensemble et vérifier la progression des notations tout au long du cours. En 2023, tous les cours interentreprises du Valais romand ont pu utiliser EvalPro à la grande satisfaction des concernés. Cet outil a été présenté aux responsables de la formation des autres cantons suisses lors de la journée d'échange annuelle.

Sur demande des formateurs en entreprise, les évaluations des apprentis par l'entreprise ont été ajoutées sur la plateforme. Ainsi, au lieu d'avoir trois documents distincts à remplir, la plateforme offre un seul formulaire compact pour l'évaluation en entreprise, le dossier de formation et la notation. En outre, d'être plus pratique à remplir, les erreurs de transcription et d'arrondis sont ainsi évités.

Devant l'enthousiasme des utilisateurs, le Centre de formation professionnelle forestière du Mont-sur-Lausanne et *Forêt Valais* ont conjointement mandaté les entreprises Arcanite et Liip pour poursuivre le développement de cette plateforme en 2024. Une extension de la plateforme au niveau romand, dans un premier temps, est envisagée. En effet, étant donné que les cours interentreprises de bûcheronnage sont organisés conjointement, cela permettra aux divers chefs de cours et moniteurs d'avoir accès aux fiches d'évaluation des apprentis concernés. Un travail de définition des accès et de la protection des données devra être effectué. De plus, l'outil d'appréciation du niveau de compétences acquis par l'apprenant, IPRE, ainsi que la checklist pour le suivi de l'apprentissage, basé sur le plan de formation, seront ajoutés à la plateforme.



RECORD 2

Plus on est de fous, plus on rit!

Combien y a-t-il d'arbres en Suisse ?

- Environ 500 millions
- Environ 650 millions
- Environ 800 millions

À l'heure actuelle, il est difficile d'évaluer le nombre exact d'arbres en Suisse. A cette échelle, il serait impossible de compter chaque arbre un par un. C'est pourquoi les collaborateurs de l'Inventaire forestier national (IFN) dénombrent les arbres sur 6600 placettes d'échantillonnage, afin d'extrapoler le nombre d'arbres en Suisse. Au niveau mondial, on comptabilisait environ trois mille milliards d'arbres en 2015 ! C'est huit fois plus que ce qu'on pensait jusqu'à présent. La précédente estimation était basée sur des images satellites, qui permettent de calculer la surface couverte par les forêts. Les chercheurs américains de l'Université de Yale qui ont dirigé la nouvelle étude ont combiné ces calculs avec des données sur la densité des forêts, c'est-à-dire le nombre d'arbres par kilomètre carré.

Démarrage de l'association ForêtClimat Valais

Les forêts valaisannes subissent depuis plusieurs décennies déjà les impacts du réchauffement climatique. Si l'Europe se réchauffe de 0,5 degré, la Suisse se réchauffe de 1 degré et le Valais de 2 degrés. Nos coteaux, en particulier, sont touchés par le dépérissement, conséquence des printemps secs et des étés chauds qui affectent nos forêts. Mais, même les forêts de la rive gauche, traditionnellement bien approvisionnées en eau, ne sont pas épargnées lorsque les précipitations se font rares. L'Institut de recherche WSL œuvre depuis plus de vingt ans en Valais pour trouver des solutions contre ce dépérissement. Le moyen le plus efficace reste les soins aux forêts: éliminer des concurrents et faire de la place pour une nouvelle génération mieux adaptée aux conditions actuelles. Malheureusement, les besoins dépassent très largement le budget.



C'est dans cette optique que *Forêt Valais* a lancé l'association *ForêtClimat Valais* pour accompagner nos forêts dans cette transition climatique. Créée le 19 juin 2023, ForêtClimat Valais est une association à but non lucratif qui conçoit des projets pour nos forêts sous forme de financement participatif. En partenariat avec des triages forestiers locaux, *ForêtClimat Valais* élabore des projets sur mesure pour soutenir nos forêts par du financement participatif. L'association se charge de concevoir et de promouvoir le projet pour collecter des fonds, tandis que les triages assurent sa mise en œuvre opérationnelle.

Le projet a considérablement évolué depuis sa conception. Après plusieurs mois de réflexion et de discussions avec les triages, il s'est articulé autour de deux axes: le financement de projets spécifiques et le parrainage de régions, ainsi qu'un appui scientifique, par des cours et des bulletins d'information, pour toujours rester à la pointe en matière de connaissances sylvicoles en lien avec le changement climatique. Dans ce contexte, l'association ForêtClimat Valais a obtenu le certificat ISO 14 001.

Le premier axe consiste à développer des projets spécifiques en partenariat avec un triage, tels que la plantation d'essences adaptées, par exemple. Ces projets sont ensuite financés grâce au crowdfunding. Le deuxième axe offre la possibilité de soutenir la région que le client apprécie. Ce soutien est ensuite réparti entre les triages de cette région afin de contribuer au développement global de la forêt.

Le lancement du projet a marqué le début de l'association, l'établissement d'une première version du site internet et la conception du concept de recherche de financement. En 2024, le planning prévoit le lancement des premiers projets de financement participatif. Avant cela, il sera nécessaire de finaliser le site internet et de concevoir des projets concrets avec les triages. L'objectif est de développer trois à quatre projets au cours de l'année 2024.

Une seconde vie pour l'exposition itinérante

L'exposition itinérante « Forêt – forestier – travail » a parcouru les manifestations du canton pendant quatre ans. Elle a trouvé une seconde mission dans la promotion des métiers forestiers auprès des cycles d'orientation grâce aux soutiens des fonds de formation professionnelle forestière valaisans et des fonds paritaires. Un premier essai a été effectué dans le cycle d'orientation de Loèche en 2023. Des discussions ont été menées avec les directeurs des écoles afin d'intégrer différentes offres de promotion de la formation déjà existantes, telles que la journée des métiers. Plusieurs étapes sont déjà programmées pour 2024.

RECORD 3 Plus c'est haut, plus c'est beau!

Quelle est la taille de l'arbre
le plus grand de Suisse ?

- 59 mètres
- 62 mètres
- 72 mètres

Le plus grand arbre de Suisse est situé à Gränichen, dans le canton d'Argovie. Il est actuellement considéré comme le plus imposant du pays. Il s'agit d'un sapin de Douglas, une espèce importée d'Amérique. Une anecdote amusante à ce sujet est que jusqu'en novembre 2023, la commune du Val-de-Travers pensait détenir le record avec son « Sapin Président » culminant à 58 mètres, une information partagée avec la presse en janvier 2021. Cependant, ce record a été récemment battu, par le géant de Gränichen: la bataille fut de taille! Concernant le plus grand arbre du monde, surnommé Hyperion, il se trouve dans le parc national de Redwood en Californie (USA) et mesure 116 mètres de haut.

Lignum Valais-Wallis, organisateur des RRB'23

Lignum Valais-Wallis a relevé le défi ambitieux d'organiser les troisièmes Rencontres Romandes du Bois (RRB'23) du 14 au 16 septembre 2023 à l'espace St-Marc au Châble. Ces rencontres ont réuni les experts du secteur touristique ainsi que les acteurs de la filière du bois (forestiers, menuisiers, architectes...) pour approfondir le thème de la contribution du bois dans le développement touristique durable. Une douzaine de projets, des conférences, deux tables rondes et des ateliers ont été mis en place pour travailler cette thématique. De plus, Lignum Valais-Wallis a innové en organisant une journée décentralisée de l'événement. Cette journée portes ouvertes, tenue dans toute la Romandie, a permis de présenter au grand public les meilleures réalisations en bois local de la région. Plus de renseignements sur www.rrb23.ch.



Le succès des Rencontres Romandes du Bois 2023 est indéniable. Elles ont fourni un espace d'échange entre les différents secteurs, favorisant de nouvelles collaborations et permettant de réfléchir aux solutions futures. Ce succès a motivé l'équipe d'organisation à poursuivre le travail. Ainsi, pour l'année 2024, Lignum Valais/Wallis envisage la publication de deux brochures sur l'utilisation du bois dans la construction et l'organisation de quatre conférences en soirée. Elles seront organisées dans le canton, accompagnées d'un apéritif, afin de sensibiliser davantage de personnes.

Autres mandats assurés par Forêt Valais

Forêt Valais réalise différents mandats dans ses domaines de compétences : formation, certification et câblage. L'un des principaux mandats est la gestion, au niveau suisse, de la Commission d'Assurance Qualité – Forêt (CAQ Forêt) et l'organisation des examens professionnels des contremaîtres forestiers, conducteurs d'engins forestiers et chefs des opérations de câblage forestier.

Depuis octobre 2021, Forêt Valais assure l'administration et les projets de Lignum Valais-Wallis, entité issue fin 2020 de la fusion de Lignum Valais romand et Lignum Oberwallis. Thomas Egger, ancien conseiller national, préside cette nouvelle association cantonale.

Forêt Valais gère également l'Association Romande de Certification Forestière (ARCF), et est coresponsable du groupe suisse de certification forestière, ARTUS. Ces deux associations permettent aux propriétaires forestiers d'obtenir les certifications FSC® et PEFC.

Finalement, notre association effectue le secrétariat de l'Association de Câblage Suisse Romande (ACSR) qui défend les intérêts du câblage forestier en montagne et sur sols sensibles.



RECORD 4

Faites de la place !

Quel est le volume du plus gros arbre du monde ?

- 505 mètres cubes
- 923 mètres cubes
- 1487 mètres cubes

Le « General Sherman Tree » détient le titre de l'arbre le plus volumineux au monde. Dominant le paysage, il s'élève à 83,8 mètres de hauteur, avec une circonférence au sol de 31,10 mètres. Situé dans le parc national de Sequoia & Kings Canyon en Californie, le « General Sherman Tree » est une véritable icône mondiale de la nature. Cette région est renommée pour abriter des arbres de très grandes proportions. Les conditions de « The mi-sierra zone », situées entre 1524 et 2438 mètres d'altitude, sont propices au développement de très grands arbres. Les températures modérées tout au long de l'année, combinée à un épais manteau neigeux en hiver et un passé marqué par des incendies, ont favorisé la croissance remarquable du plus grand arbre du monde dans ces parcs nationaux. Comparé au Général Sherman, le plus grand mélèze valaisan abattu par la foudre en 1993 à Blitzingen fait figure de nain avec ses 42 m³.

Réponse
1487 mètres cubes

CCT



Convention collective de travail (CCT)

14

La CCT est un contrat entre les employeurs ou les associations d'employeurs et les associations d'employés qui régit les conditions de travail et les relations entre les parties de la CCT. En Valais, la Syna, le SCIV, l'Association forestière du Haut-Valais (OFV), l'Union des forestiers du Valais romand et l'Association des forestiers-bûcherons du Valais romand (AFBVR) représentent les salariés. Forêt Valais et l'Association romande des entrepreneurs forestiers (AREF) représentent les employeurs.

CCT de l'économie forestière valaisanne 2024-2028

La huitième CCT forestière valaisanne 2024-2028 est entrée en vigueur au 01.01.2024. Toutes les entreprises forestières opérant dans les forêts valaisannes sont tenues de respecter les dispositions de cette convention. La modification majeure réside dans le remplacement de l'association valaisanne des entrepreneurs forestiers par l'Association romande des entrepreneurs forestiers (l'AREF) en tant que partenaire. Un ajustement a été apporté à l'article 13 de la convention collective de travail, qui prévoit désormais l'octroi de deux heures de congé payé supplémentaires pour la participation d'un membre à l'Assemblée générale des parties signataires, uniquement du lundi au vendredi. En outre, l'article 19 a été modifié pour permettre l'ajustement automatique des salaires en fonction du taux de renchérissement, avec une augmentation maximale de 1%. Les négociations salariales au-delà de cette hausse automatique seront discutées entre les parties concernées. Finalement, les salaires minimaux ont été adaptés.

Evolution du personnel forestier entre 2007 et 2022

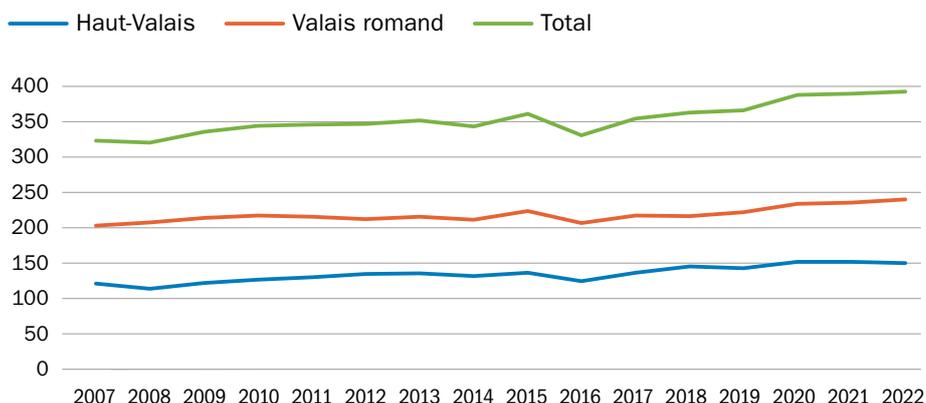
Dans le cadre de la procédure d'extension de la CCT de l'économie forestière valaisanne 2024-2028 et afin de calculer les quorums nécessaires, le secrétariat s'est penché sur l'évolution du nombre d'employés forestiers dans les

trianes et entreprises privées du canton. Il est réjouissant de constater que le nombre d'employés (sans les apprentis) a passé de 321 en 2007 à 394 en 2022, soit une augmentation de 23%. Dans le même laps de temps le nombre de triage forestier du Haut-Valais a passé de 17 à 14 et celui dans le Valais romand de 24 à 18. Les entreprises forestières privées ont connu plus de fluctuations avec la création et la dissolution de plusieurs petites structures. Au final, de six en 2007, elles ont passé à huit en 2022. D'une manière évidente, en raison des fusions, les structures sont devenues plus grandes: les petites entreprises jusqu'à cinq employés forestiers représentaient encore un quart des employeurs en 2010, mais plus que 14% en 2022. La grande majorité des triages et entreprises (60% en 2010 et 64% en 2022) occupent entre 6 et 15 employés forestiers. 11% des triages en 2022 emploient plus de 25 professionnels.

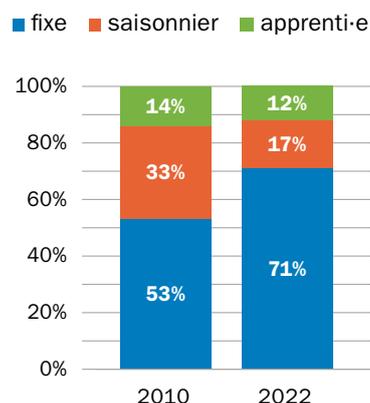
De nombreux efforts ont été faits pour fidéliser les employés. La CCT soutient la formation certifiante et organise des bilans médico-sportifs avec la Clinique romande de réadaptation SUVA. Parmi d'autres mesures, les employeurs publics et privés ont diversifié leurs activités afin d'offrir plus d'emplois à l'année. Ainsi la proportion d'employés saisonniers a passé de 33 à 17%.



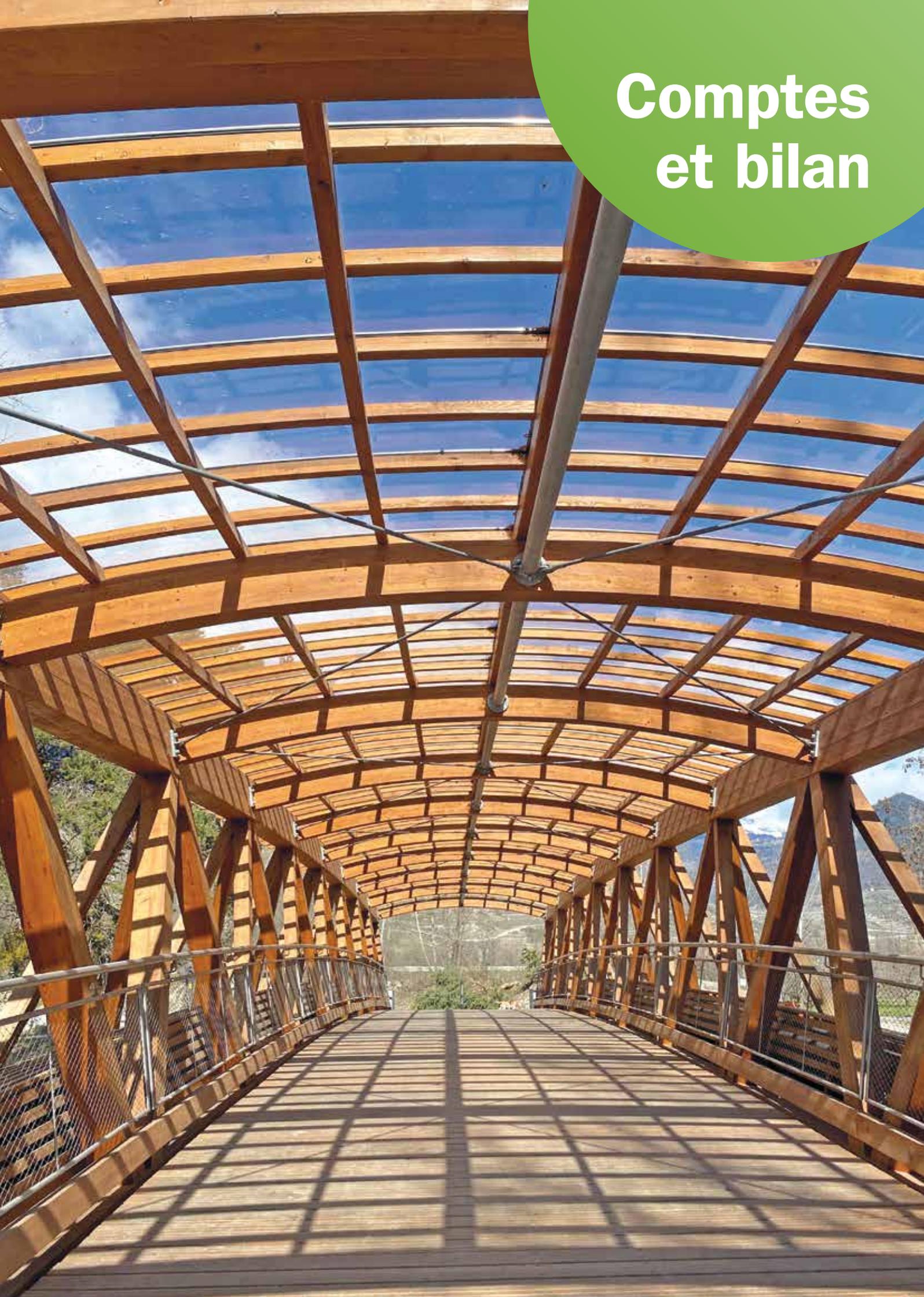
Evolution du nombre d'employés forestiers en Valais (sans les apprentis)



Type de contrats



Comptes et bilan



Compte d'exploitation Forêt Valais 2023 – Résumé

16

Produits	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	01.01.-31.12.2023	%		%	01.01.- 31.12.2022	%
Activités générales	131 908.55	17.55	125 000.00	19.44	131 934.80	20.16
Cotisations des membres	131 908.55		125 000.00		131 934.80	
Formation	406 059.15	54.04	369 000.00	57.39	335 746.15	51.31
Administration formation	186 863.00		200 000.00		196 552.00	
Finance de cours	169 808.45		140 000.00		112 813.25	
Fonds Valais Romand	3 000.00		3 000.00		3 000.00	
FFP-forêts	13 219.70		11 000.00		11 281.10	
Divers	33 168.00		15 000.00		12 099.80	
Projets	212 137.89	28.23	149 000.00	23.17	188 206.90	28.76
Certification ARCF	22 424.69		24 000.00		22 909.50	
Mandat CAQ	70 283.00		55 000.00		52 186.80	
Lignum Valais/Wallis	72 558.05		15 000.00		32 837.00	
Campagne de communication	2 485.65		5 000.00		50 525.00	
Commission paritaire	25 761.40		25 000.00		25 601.70	
Divers projets et produits divers	18 625.10		25 000.00		4 146.90	
Provisions / Pertes sur débiteurs	1 320.00	0.18	-	-	-1 500.00	-0.23
Impôts indirects (TVA)	-		-		-	
TOTAL DES PRODUITS	751 425.59	100.00	643 000.00	100.00	654 387.85	100.00
Charges	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022			
	01.01.-31.12.2023	%	%	01.01.- 31.12.2022	%	
Charges de matériel (prestations)	207 788.00	27.65	154 000.00	23.95	154 570.45	23.62
Projets	61 136.95		64 000.00		65 139.90	
Cours et formation	146 651.05		90 000.00		89 430.55	
Charges de personnel	406 043.84	54.04	384 000.00	59.72	374 603.70	57.24
Salaires	251 049.59		242 000.00		233 920.24	
Charges sociales	100 101.40		90 000.00		92 881.60	
Frais et débours divers pour le personnel	11 164.20		12 000.00		12 686.31	
Location de personnel	43 728.65		40 000.00		35 115.55	
Autres charges d'exploitation	114 963.49	15.30	104 200.00	16.21	115 787.92	17.69
Loyers, entretien des locaux, ass. choses et RC	20 640.00		21 000.00		20 764.90	
Frais secrétariat, fournitures de bureau et divers	14 826.11		17 700.00		15 355.17	
Frais de fiduciaire et de contrôle	1 136.25		1 500.00		812.20	
Cotisations et revues professionnelles	63 843.88		48 000.00		63 259.30	
Frais de séance du comité et AG	14 517.25		16 000.00		15 596.35	
Charges et produits financiers	184.14	0.02	200.00	0.03	207.88	0.03
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	20 337.10	2.71	-	-	1 313.50	0.20
Dissolution de provisions	-		-		-	
Dotation à des provisions	40 000.00		-		-	
Charges sur exercices antérieurs	561.20		-		1 313.50	
Produits sur exercices antérieurs	-20 224.10		-		-	
TOTAL DES CHARGES	749 316.57	99.72	642 400.00	99.56	646 483.45	98.79
PERTE / BÉNÉFICE NET	2 109.02	0.28	600.00	0.44	7 904.40	1.21

Bilan Forêt Valais au 31.12.2023 – Résumé

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

17

Actif	31.12.2023	31.12.2022
Compte BCVs (T 0839.80.65)	518 422.85	515 983.80
Débiteurs	250 433.90	276 462.51
Impôt anticipé	–	–
Actifs transitoires	7 530.40	10 187.80
Actifs immobilisés	7 956.60	7 932.85
TOTAL DE L'ACTIF	784 343.75	810 566.96
Passif	31.12.2023	31.12.2022
Créanciers	104 854.32	229 229.50
TVA due	–	–
Passifs transitoires	74 542.95	18 500.00
Provisions	519 205.00	479 205.00
Provision projet câblage	17 205.00	17 205.00
Provision promotion de la formation	55 000.00	55 000.00
Provision manifestations diverses	80 000.00	80 000.00
Provision projets divers	297 000.00	297 000.00
Provision projet filière bois	30 000.00	
Provision ForêtClimat Valais	40 000.00	
Capitaux propres	85 741.48	83 632.46
Capital social / Début d'exercice	83 632.46	75 728.06
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	2 109.02	7 904.40
TOTAL DU PASSIF	784 343.75	810 566.96

RECORD 5

Il est temps de prendre sa retraite !

Quel est l'âge du plus vieil arbre du monde ?

- Environ 2975 ans
- Environ 3550 ans
- Environ 5200 ans

Le plus vieil âge d'un arbre jamais enregistré est un pin de Bristlecone (*Pinus longaeva*) connu sous le nom de Prometheus. Il a été abattu sur le mont Wheeler dans le Nevada, aux États-Unis, en 1963. Le comptage des cernes a été effectué à 2,4 m au-dessus de la base. Prometheus mesurait 5,1 m de haut, 1,8 m de diamètre et a poussé à une altitude de 3048 m dans des conditions très difficiles. Prometheus détient le record du plus grand nombre d'anneaux, qui permet d'estimer son âge.

Compte Formation 2021-23 – Résumé

18

Produits	Comptes 2022-23		Budget 2022-23		Comptes 2021-22	
	01.08.2022-31.07.2023	%		%	01.08.2021-31.07.2022	%
Produit de cours	70 498.00	8.65	67 170.00	8.65	76 502.00	10.00
Autres produits de cours	70 498.00		67 170.00		76 502.00	
Subventions	703 263.68	90.89	708 954.99	91.19	688 298.37	90.00
Subvention du canton	110 700.00		124 560.00		129 420.00	
Subvention du FCFP	442 563.68		426 844.99		418 878.37	
Subvention du SFCEP	150 000.00		157 550.00		140 000.00	
TOTAL DES PRODUITS	773 761,68	100.00	776 124.99	100.00	764 800.37	100.00
Charges	Comptes 2022-23	Budget 2022-23	Comptes 2021-22			
	01.08.2022-31.07.2023	%		%	01.08.2021-31.07.2022	%
Gestion et administration	170 867.04	22.08	171 780.00	22.13	175 229.66	22.91
Frais administratifs	18 394.09		21 780.00		17 287.06	
Administration CIE	152 472.95		150 000.00		157 942.60	
Enseignement	583 219.99	75.37	589 344.99	77.94	575 993.81	75.31
Chargés de cours externes	583 219.99		589 344.99		575 993.81	
Moyen d'enseignement / matériel	19 674.65	2.54	15 000.00	1.93	13 576.90	1.78
Location de machines et équipement	4 207.80		5 000.00		4 929.10	
Matières consommables / équipement	15 466.85		10 000.00		8 647.80	
Charges et produits exceptionnels	0.00	-	0.00	-	0.00	-
Frais de fiduciaire et de contrôle	0.00				0.00	
TOTAL DES CHARGES	773 761,68	100,00	776 124.99	100,00	764 800.37	100,00
PERTE	0.00	-	0.00	-	0.00	-

Pour répondre aux exigences du Fonds Cantonal Formation Professionnel (FCFP), les décomptes de la formation doivent être présentés par année scolaire.

Bilan Formation au 31.07.2023 – Résumé

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

19

Actifs	31.07.2023	31.07.2022
Compte BCV (102.762.42.08)	252 364.10	117 218.00
Débiteurs	278 506.19	286 107.74
Actifs transitoires	–	–
TOTAL DE L'ACTIF	530 870.29	403 325.74

Passifs	31.07.2023	31.07.2022
Créanciers	315 641.30	163 706.75
Passifs transitoires	62 467.00	86 857.00
Fortune / Capital	152 761.99	152 761.99
BÉNÉFICE / PERTE	–	–
TOTAL PASSIFS	530 870.29	403 325.74

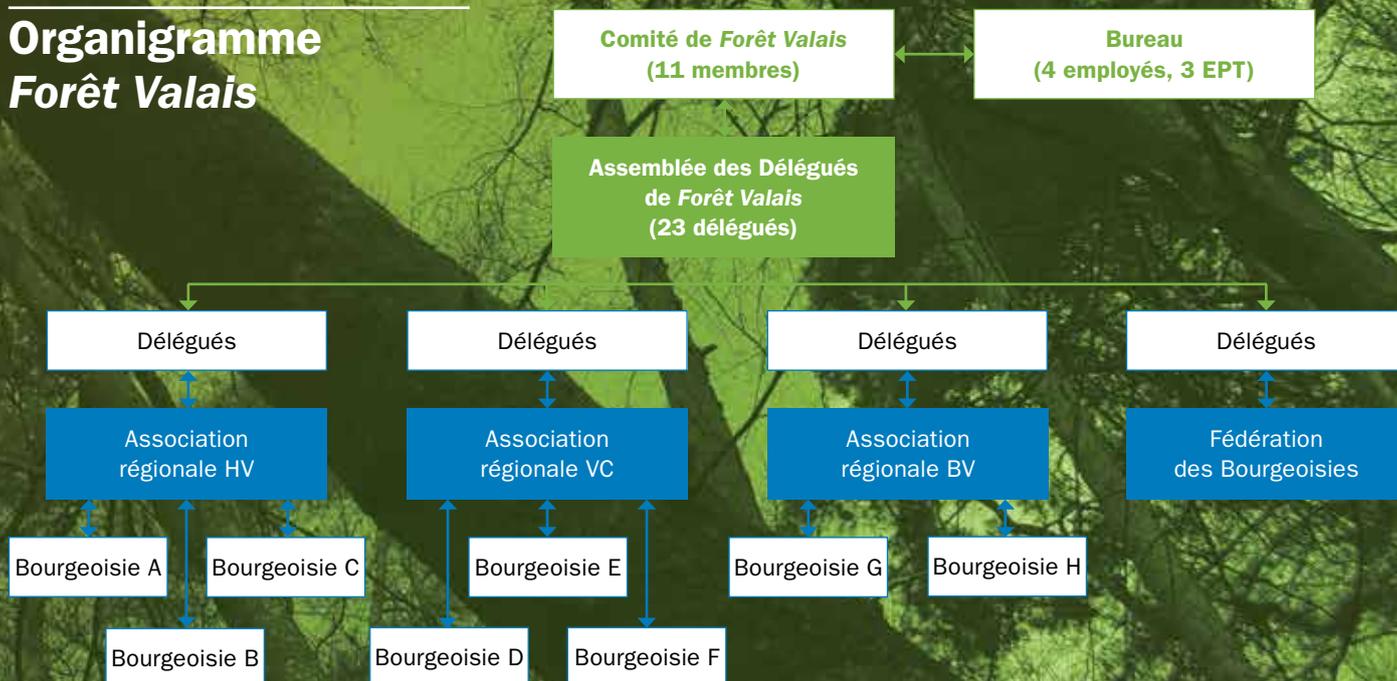
Portrait en bref – Forêt Valais

Forêt Valais est l'association faîtière des propriétaires de forêts valaisannes. Elle regroupe en son sein les trois associations forestières régionales et la Fédération des Bourgeoisies.

Le comité se compose de onze membres. Le président est Olivier Turin et la directrice Christina Giesch. Calquée sur les régions socio-économiques, notre association représente et défend les intérêts des propriétaires de forêt de notre canton.

Les activités principales de l'association sont la défense des intérêts des propriétaires forestiers valaisans, la formation professionnelle des forestiers-bûcherons, la formation continue du personnel forestier, le conseil et le soutien aux propriétaires forestiers en matière de gestion et marché du bois et la gestion du secrétariat de la Convention collective de travail.

Organigramme Forêt Valais



Organisation

Délégués

Nom	Organisation / fonction
TURIN Olivier	Président <i>Forêt Valais</i>
JÄGER Georges	Vice-président <i>Forêt Valais</i>
VUIGNIER Jacques	FBV, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
GRAND Adalbert	Délégué FBV
JÄGER Georges	Délégué Haut-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BRUNNER Jean-Claude	Délégué Haut-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BLATTER Roman	Délégué Haut-Valais
HELDNER-RUFFINER Christine	Déléguée Haut-Valais
HUTTER Matthias	Délégué Haut-Valais
RITZ Benita	Déléguée Haut-Valais
SCHMIDHALTER Cedric	Délégué Haut-Valais
WERLEN Herbert	Délégué Haut-Valais
ZUFFEREY Lambert	Délégué Valais Central, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BERTHOD Vincent	Délégué Valais Central
BORNET Jean-Charles	Délégué Valais Central
MAISTRE Yvan	Délégué Valais Central
REY Fabien	Délégué Valais Central
VUIGNIER Frédéric	Délégué Valais Central
RAPPAZ BOVET Florence	Déléguée Bas-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BERRA Jacques	Délégué Bas-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BALLAY Yasmine	Déléguée Bas-Valais
BUHRER MOULIN Anne	Déléguée Bas-Valais
COUACH Olivier	Délégué Bas-Valais
TAGAN Roland	Délégué Bas-Valais
OGGIER-CAMENZIND Daniela	Contrôleuse des comptes
BORNET Jean-Charles	Contrôleur des comptes
Fiduciaire FIDAG SA	Contrôleuse des comptes

Collaborateurs de *Forêt Valais / Walliser Wald*

Christina Giesch, directrice

Nicole Perruchoud, secrétaire

Jonas Elsig, coordinateur de la formation forestière du Haut-Valais

Hugues Philipona, coordinateur de la formation forestière du Valais romand

Alexis Tabin et Robin Debons, civilistes

